



COMMUNE DE LEYSIN

LA MUNICIPALITE

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

### COMPTES ET RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2023

#### La Municipalité de la Commune de Leysin

agissant en vertu de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 20 juin 2024, le Conseil communal a décidé

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023

*Cet objet n'est pas soumis à référendum, conformément à l'article 160 al 2d de la LEDP.*

Leysin, le 21 juin 2024

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  Jean-Marc Udriot

Le Secrétaire :  Jean-Jacques Bonvin

